



Media Information

Le 18 janvier 2015

Déclaration d'Opel Belgium suite au reportage diffusé sur la VRT

Opel réfute catégoriquement les allégations exprimées sur les antennes de la VRT lors du journal télévisé de ce jour selon lesquelles des concessionnaires Opel auraient modifiés un logiciel de gestion d'un Zafira Tourer 1.6 diesel afin d'en modifier les émissions.

L'opération de mise à jour 15-P-044 à laquelle il est fait référence n'a aucun rapport avec le niveau des émissions moteur. Par ailleurs, aucune autre campagne de rappel n'a été lancée en 2015 qui aurait visé à améliorer les valeurs d'émissions. L'opération de maintenance 15-P-044 a été revue par l'organisme KBA en charge des homologations en Allemagne.

Les tests portant sur les émissions sont une matière particulièrement complexe. Les résultats de l'analyse effectuée par « Emissions Analytics » ne nous permettent pas de disposer de suffisamment d'informations pour nous permettre d'en comprendre parfaitement les résultats, notamment quant à la méthode utilisée lors des tests NEDC (New European Driving) et RDE (Real Driving Emissions). Nous avons pour cela besoin aussi de davantage d'informations sur les véhicules soumis aux tests. « Emissions Analytics » prévient lui-même dans ses conclusions que les tests effectués par eux ne sont pas conformes au protocole en vigueur pour les procédures des tests officiels.

Comme nous l'avons communiqué à plusieurs reprises déjà dans les derniers mois, nous confirmons encore une fois que le logiciel développé par GM ne possède aucune fonction capable de détecter que le véhicule est en train de subir un test d'émissions d'échappement. De plus, Opel a fait savoir au mois de décembre qu'il souhaitait, de manière proactive et de sa propre initiative, prendre des mesures supplémentaires pour répondre aux futures réglementations en matière d'émissions, tant pour les NO_x que pour le CO₂. A partir de l'été 2016, et en plus des chiffres officiels de consommation et de CO₂, Opel publiera également les chiffres de consommation calculés selon le nouveau cycle



WLTP (*Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedures*, procédure d'essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et véhicules utilitaires légers).

En outre, les ingénieurs diesel ont récemment lancé une initiative visant à l'amélioration de la technologie de la réduction catalytique sélective (*Selective Catalytic Reduction* ou SCR) appliquée aux moteurs diesel afin de réduire davantage les émissions de NO_x. Il s'agit là aussi d'une initiative proactive et réalisée à l'initiative d'Opel en préparation à la réglementation RDE, (*Real Driving Emissions*) qui entrera en vigueur en 2017. Opel s'engage ainsi auprès de ses clients en souhaitant une clarté et une transparence maximales.

Textes et photos téléchargeables à partir du site <http://media.opel.be>.